

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU DÉBIT PRÉAUTORISÉ  
ACCORD DE DPA DU PAYEUR  
SECONDAIRE



Nom et prénom de l'élève		
Nom et prénom du répondant financier		Numéro de référence client <i>(facultatif)</i>
Nom de l'institution bancaire		
Numéro de l'institution	No de transit	No de compte

Organisme bénéficiaire :

Collège Jean-de-Brébeuf  
3200, chemin de la Côte-Sainte-  
Catherine Montréal, QC  
H3T 1C1

*IMPORTANT: svp joindre un spécimen de chèque*

Veuillez prendre note que si vous adhérez aux débits préautorisés (DPA), vous n'aurez plus besoin de nous transmettre chaque année ce formulaire. Dorénavant, votre adhésion sera effective jusqu'à la fin de la scolarité secondaire de votre enfant. Chaque année, les dates et les montants seront affichés dans votre état de compte envoyé au plus tard 12 jours avant le prochain prélèvement.

Frais de scolarité, repas, études dirigées (si inscrit)	29 août 2019
Frais de scolarité, repas, études dirigées (si inscrit)	26 septembre 2019
Frais d'activités parascolaires sportives et artistiques 50 %	21 novembre 2019
Frais d'activités parascolaires sportives et artistiques 50 %	16 décembre 2019
Frais de scolarité, repas et factures diverses	20 janvier 2020
Frais de scolarité, repas et factures diverses	19 février 2020
Réinscription (secondaire uniquement) pour l'année suivante	20 mars 2020
Factures diverses	15 mai 2020
Factures diverses	12 juin 2020

**Changement ou annulation :**

J'informerai l'organisme bénéficiaire, dans un délai raisonnable, de tout changement aux présentes.

Je peux révoquer mon autorisation à tout moment, à la suite d'un préavis de 10 jours.

J'atteste, de plus, que toutes les personnes dont les signatures sont nécessaires pour le fonctionnement du compte identifié ci-dessus ont signé la présente autorisation.

Je, soussigné(e), autorise l'organisme bénéficiaire et son institution financière à effectuer des débits préautorisés (DPA) dans mon compte bancaire désigné ci-dessus, aux dates indiquées à titre indicatif ci-dessus, jusqu'à la fin de la scolarité secondaire de mon enfant.

Signature du titulaire du compte \_\_\_\_\_ Date(jj/mm/aaaa) \_\_\_\_\_

Signature du second titulaire du compte \_\_\_\_\_ Date(jj/mm/aaaa) \_\_\_\_\_

VOTRE SPÉCIMEN DE CHÈQUE ICI

Où se trouvent les renseignements sur mon chèque afin de remplir le formulaire?



1. Nom et adresse de votre institution financière canadienne
2. Numéro de transit
3. Numéro de l'institution
- 4./5. Numéro du compte

Qu'est-ce qu'un débit préautorisé?

Un débit préautorisé (DPA) est un retrait dans votre compte bancaire que vous avez préalablement autorisé. Les DPA sont seulement enclenchés à votre demande ainsi qu'aux modalités prédéterminées.

Si vous désirez vous prévaloir des débits préautorisés, veuillez s'il vous plait remplir le formulaire ci-joint et le retourner dûment signé muni d'un spécimen de chèque par courriel à : [francois.ozizet@brebeuf.qc.ca](mailto:francois.ozizet@brebeuf.qc.ca) ou pour courrier postal à :

Collège Jean-de-Brébeuf  
Direction des ressources financières D2-35  
3200 chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal, (Qc) H3T 1C1

Pour toutes questions relatives aux débits préautorisés, veuillez contacter le responsable des comptes à recevoir, Marie-Paule Ngassa par courriel : [marie-paule.ngassa@brebeuf.qc.ca](mailto:marie-paule.ngassa@brebeuf.qc.ca) en mentionnant dans l'objet du courriel « DPA » ou par téléphone au 514 342-9342 poste 5219.

Meilleures salutations